



**APPEL
À CANDIDATURES
RÉSIDENCES CROISÉES**

DRESDE

GRAVURE



Période de résidence
18 SEPTEMBRE - 18 NOVEMBRE 2017

Depuis 2005, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg proposent en lien avec plusieurs de leurs villes partenaires étrangères le dispositif des « Résidences croisées » qui vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence à Dresde, ville jumelle de Strasbourg, d'une durée de deux mois, a pour but de permettre à un artiste strasbourgeois de réaliser un projet de recherche et de création.

LES PARTENAIRES À DRESDE

- ~ la Grafikwerkstatt :
Ancien atelier d'artiste fondé en 1958, cet espace dispose d'un atelier de gravure, de lithographie, de typographie et de photographie.
www.handpressendrucke.de
- ~ la Galerie Raskolnikow :
Fondée en 1990, l'objectif de cette galerie est de favoriser les échanges entre artistes allemands et internationaux.
www.galerie-raskolnikow.de

CONDITIONS POUR ÊTRE CANDIDAT

- ~ résider/travailler ou avoir résidé/travaillé/étudié durant les trois dernières années à Strasbourg ou dans l'une des communes de l'Eurométropole de Strasbourg
- ~ être engagé dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESEA (étudiants exclus)
- ~ avoir plus de 25 ans et bien parler anglais ou allemand
- ~ séjourner pendant deux mois consécutifs dans le pays d'accueil
- ~ se libérer de ses obligations professionnelles pendant la durée du séjour

L'ARTISTE LAURÉAT (À L'ISSUE D'UN JURY) BÉNÉFICIERA

- ~ d'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 2000 Euros TTC dont sera déduit, si nécessaire, le précompte des cotisations sociales versées par la Ville de Strasbourg
- ~ d'un logement à la pension Raskolnikow
- ~ d'un accès à la Grafikwerkstatt et à une base de matériel

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- ~ une lettre de motivation (en français et en anglais)
- ~ une note d'intention sur le projet envisagé en résidence (en français et en anglais)
- ~ un texte de présentation générale de la démarche artistique (en français et en anglais)
- ~ un curriculum vitae (en français et en anglais)
- ~ un portfolio (supports informatiques acceptés)
- ~ un RIB complet

Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale et par courriel pour le 31 mai 2017 au plus tard à :

Ville et Eurométropole de Strasbourg
Direction de la Culture
Département des Arts visuels / Résidence Dresde
1, parc de l'Etoile 67076 Strasbourg Cedex

directiondelaculture-artsvisuels@strasbourg.eu
relationseuropeennesetinternationales@strasbourg.eu